

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

**LE MOT DU MAIRE** 🇫🇷 Le développement durable est un enjeu majeur. Il ne peut être relevé que si, tous, nous œuvrons pour réduire tout ce qui peut nuire à l'environnement. Et cela peut se réussir sans impact négatif sur notre cadre de vie.

Comme je l'ai déjà indiqué, la Commune est passée en 2018, avec l'abandon du désherbage chimique des cimetières, au **Zéro Phyto**. L'équipe municipale, élus et agents, a été volontaire pour anticiper la loi qui interdit à court terme l'utilisation de pesticides et autres produits chimiques dans les espaces publics.

En 2019 nous poursuivons cette démarche par le fleurissement, chaque fois que cela sera possible, des pieds de murs appartenant à la collectivité.

**Mais si l'on veut que l'impact sur l'environnement soit fort, la démarche municipale doit être prolongée par une action similaire tant des professionnels que des particuliers.**

C'est pourquoi nous avons décidé d'être moteur pour relever ce défi environnemental. **Nous proposons à ceux qui le souhaitent de fleurir leurs pieds de murs en limite de l'espace public** et notamment le long de nos rues. **A chaque habitant qui en fera la demande seront fournis gratuitement des sachets de graines de type prairie fleurie** (mélange de fleurs sauvages et de fleurs horticoles) ainsi que les conseils pour semer. A charge pour chacun de réaliser son massif et de l'entretenir (deux fauches annuelles). Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, un « coup de main » municipal est possible.

Cette opération vise à supprimer le désherbage récurrent en pied de murs, à en faciliter l'entretien avec la suppression des tontes régulières et, par effet induit, à embellir nos rues. **Si vous êtes volontaire pour participer à ce projet, vous devez vous faire connaître en Mairie (☎ 05 45 82 18 80 / [mairie.louzacstandre@wanadoo.fr](mailto:mairie.louzacstandre@wanadoo.fr)).**

Ce projet peut paraître mineur. Mené de façon isolée, son impact sera limité. Mais si, comme je l'espère, la mobilisation est forte, l'effet, tant écologique que visuel, sera considérable. Et c'est par l'exemple que nous pourrons convaincre les plus sceptiques pour qu'ils rejoignent très vite l'expérience. A chacun de jouer dorénavant ; la mairie attend vos appels et vos mails pour organiser la distribution des graines.

Lilian JOUSSON

## ÉCOLES

Le 07 février les enfants ont pu s'initier à l'illustration de poèmes dans des ateliers animés par l'artiste Geoffrey GRIMAL.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un mois riche pour la lecture publique :

- le 06 février → 32 participants de tous âges ont écouté Claire GRATIAS évoquer son métier de professeur et d'écrivain.
- le 20 février → échanges, dans le cadre du club de lecture, sur les livres lus par les usagers des bibliothèques de LOUZAC SAINT ANDRÉ et de SAINT BRICE.

## TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 11 mars
- lundi 25 mars

## LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Un cahier de libre expression citoyenne a été ouvert en mairie et mis à la disposition de chaque habitant.

Afin de traiter les avis recueillis (trois à LOUZAC SAINT ANDRÉ), **la Préfecture a souhaité que les mairies transmettent leur cahier dès le 20 février.**

En conséquence, **pour les habitants n'ayant pu se déplacer, il est toujours possible de participer au Grand Débat par voie électronique ou par courrier.**

## POINT A TEMPS

**Une première tranche** de travaux de voirie appelés « point à temps » a été réalisée par le personnel communal **du 11 au 13 février.**

**Une deuxième tranche est programmée pour la première quinzaine du mois de mars.** Les dates exactes dépendront de la météo.

## AGENDA

### THÉÂTRE

Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 02 mars COMPLET  
Représentations à l'auditorium de la Salamandre à COGNAC

### DON DU SANG

Lundi 04 mars 8 H 30  
Collecte de sang à la Salamandre à COGNAC jusqu'à 12 H

### THÉÂTRE

Vendredi 08 et samedi 09 mars 20 H 30  
Représentations au théâtre Geoffroy Martel à SAINTES (Réservations : ☎ 06.58.75.45.57)

### DIANE DES BORDERIES

Samedi 09 mars 20 H 30  
Banquet de la Société de chasse à la salle des fêtes de SAINT LAURENT DE COGNAC  
Réservations : ☎ 05.45.82.11.65 / 06.07.80.00.78

### THÉÂTRE

Vendredi 15 mars COMPLET  
Représentation au Castel à Châteaubernard

### LOTO

Vendredi 22 mars 20 H 00  
Loto du Comité de jumelage à la salle des fêtes de SAINT LAURENT DE COGNAC

### CYCLISME

Samedi 23 mars  
Grand prix cycliste de LOUZAC SAINT ANDRÉ

### THÉÂTRE

Samedi 23 mars 14 H 30 et 20 H 30  
Représentations à BARZAN  
Réservations : ☎ 06.18.87.66.14

Samedi 30 mars 20 H 30  
Représentation à JAVREZAC  
Réservations : ☎ 06.58.75.45.57

## PAROISSE

Pas de messe en février.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

**FREMONT AUDEBERT** Jarod Eros 16 février

### DÉCÈS

**DODIN** Nadine 21 février

## VIDE-GRENIER

Le 9<sup>ème</sup> vide-grenier d'hiver organisé par le Louzac Pétanque Club se déroulera le **dimanche 14 avril** toute la journée à la salle polyvalente du Fief des Groies. Le prix du mètre linéaire est fixé cette année à 1,50 €.

Il est d'ores et déjà possible de réserver son emplacement (☎ 05 45 82 55 72).

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 04 février

- **Salle des fêtes** → Le règlement est modifié et une 2<sup>ème</sup> caution est instaurée pour se prémunir d'un dédit sans information préalable.
- **Logement** → Le loyer du pavillon de l'école primaire est revalorisé à compter du 1<sup>er</sup> mars.
- **Achat de matériel** → Une enveloppe de 5 300 € TTC est ouverte pour l'acquisition d'une armoire froide, d'un souffleur, d'un rotofil et d'un reprocicateur. Les crédits correspondants sont ouverts en investissement.
- **Voirie** → Une demande de subvention FDAC est sollicitée auprès du Département dans le cadre d'un programme prévisionnel de travaux d'un montant maximum de 15 000 €.
- **SYMBA** → Sont désignés comme référents communaux au Syndicat du Bassin de l'Antenne, Christophe GEOFFROY (titulaire) et Jean-Luc SIRE (suppléant).
- **Grand débat** → La salle des fêtes pourra être mise à disposition gracieusement pour l'organisation d'un débat. Quant au conseil municipal il ne souhaite pas à l'unanimité être organisateur d'un tel débat.

## PIEDS DE MUR A FLEURIR

**Toute personne intéressée pour fleurir, en limite du domaine public, le bas de sa clôture, de son habitation ou de ses bâtiments se verra offrir par la Mairie des graines de type « prairie fleurie ».**

Pour participer, il suffit de contacter la Mairie par téléphone (☎ 05 45 82 18 80) ou par mail ([mairie.louzacstandre@wanadoo.fr](mailto:mairie.louzacstandre@wanadoo.fr)).

## CYCLISME

Le Club Loisirs Martel cyclo organise comme chaque année une grande course à LOUZAC SAINT ANDRÉ. L'édition 2019 est fixée au **samedi 23 mars**.

Des arrêtés ont été pris pour assurer la sécurité de cette manifestation sportive qui empruntera à plusieurs reprises les routes de la Commune.

**Chacun**, et notamment les automobilistes, **devra scrupuleusement suivre les directives des bénévoles, postés en différents points du circuit quant aux sens de circulation, aux interdictions provisoires de circulation et autres consignes de sécurité.** C'est la sécurité de tous (cyclistes, spectateurs et usagers de la route) qui sera ainsi assurée.

## ASSISTANTE SOCIALE

En l'absence de permanence en mairie, **il convient de prendre directement rendez-vous avec l'assistante sociale du secteur (☎ 05.16.09.51.25).**